



**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction Départementale  
de l'Emploi, du Travail, des Solidarités et de  
la Protection des Populations (DDETSPP)

Mmes et MM. les maires de Savoie

Pôle vétérinaire  
Service protection et santé animales

Affaire suivie par : Blandine BOIS  
Fonction : Technicienne des services vétérinaires  
Tél : 04 56 11 05 77  
Mél : [ddetspp-psa@savoie.gouv.fr](mailto:ddetspp-psa@savoie.gouv.fr)  
Réf. 2021-01211

Chambéry, le 31 mai 2021

Madame, monsieur le maire,

La situation sanitaire dans la faune sauvage vis à vis de l'influenza aviaire hautement pathogène s'améliore en France et dans les pays voisins, le niveau de risque épizootique tel que défini à l'article 3 de l'arrêté du 16 mars 2016 (relatif aux niveaux du risque épizootique en raison de l'infection de l'avifaune par un virus de l'influenza aviaire hautement pathogène et aux dispositifs de surveillance et de prévention chez les volailles et autres oiseaux captifs) vient d'être qualifié de « **négligeable** », par arrêté ministériel du 27 mai 2021.

En conséquence, toutes les mesures de restriction, en particulier de claustration des volailles, sont levées sur tout le territoire.

Seules demeurent obligatoires en tout temps, la surveillance et la déclaration de toute mortalité anormale.

Je vous prie d'agréer, madame, monsieur le maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental et par délégation  
Le chef du service protection et santé animales

David DOUADY

*Les décisions contenues dans le présent courrier peuvent être contestées dans le délai de deux mois, soit par recours gracieux adressé au directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations, soit par recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble.  
Le recours contentieux peut être effectué par la voie de l'application « TELERECOURS Citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

DDETSPP - BP 91113 - 73011 CHAMBÉRY Cedex  
Mél : [ddetspp@savoie.gouv.fr](mailto:ddetspp@savoie.gouv.fr)  
Site internet : [www.savoie.gouv.fr](http://www.savoie.gouv.fr)

La DDETSPP vous accueille sur deux sites à Chambéry :  
Site de Curial : Carré curial - Standard : 04 79 60 70 00  
Site de Mérande : 321 Chemin des Moulins - Standard : 04 79 33 15 18 Télécopie : 04 79 33 06 19